



Pour s'inscrire :

publié le 12/09/2009 - mis à jour le 18/09/2014

2014 2015 - FAIRE REMPLIR UNE AUTORISATION PARENTALE - JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL - APPORTER
UNE PHOTO - LE MONTANT DE LA COTISATION EST DE 25€ (Il reste le même que l'année passée)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.